



Flash communal

Grammond

Présents :

- Patrice CARTERON (Maire)
- Jean-Marc GANDIN (Adjoint)
- Maurice FULCHIRON (Adjoint)
- Bruno GREGOIRE (Adjoint)
- Karen BONNIER
- Solange POULAT
- Séverine VILLEMAGNE
- Olivier BONNEFOY
- Marina VILLARD
- Isabelle PONCET
- Xavier GRANJON
- Emmanuel ROUSSET
- Gérard THIZY
- Didier THELISSON
- Danielle POULAT

▪ Communauté de Communes des Monts du Lyonnais (CCMDL) :

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la commune de Grammond a rejoint la CCMDL. L'exécutif est en train de se mettre en place avec la désignation des conseillers communautaires et l'élection des vice-présidents. Pour participer activement à cette Communauté de Communes, des délégués sont désignés pour assister aux diverses commissions :

- **Agriculture** : Patrice Cartéron
- **Assainissement-rivières** : Patrice Cartéron
- **Voirie** : Maurice Fulchiron, Patrice Cartéron
- **Culture** : Karen Bonnier, Marina Villard
- **Economie** : Maurice Fulchiron
- **Ordures ménagères** : Bruno Grégoire
- **Solidarité-enfance** : Danielle Poulat, Marina Villard
- **Tourisme** : Bruno Grégoire

- **Urbanisme et habitat** : Jean-Marc Gandin
- **Bâtiment-patrimoine** : Jean-Marc Gandin
- **Transition énergétique** : Olivier Bonnefoy, Solange Poulat
- **Forêt** : Xavier Granjon, Gérard Thizy

▪ Indemnité du gérant d'agence postale :

Suite à la revalorisation du SMIC, le Conseil décide de fixer l'indemnité du gérant d'agence postale à 652,08 € brut par mois.

▪ Compte rendu de la commission bâtiment :

La commission s'est réunie pour faire un point sur les travaux à prévoir en 2018. Un abri pour le tracteur-tondeuse et le petit matériel sera réalisé contre les vestiaires du stade du Flanchard pour un montant de 8.500 € H.T. Le bardage bois qui demande un entretien important sera peut-être enlevé.

Dans le gymnase, il est prévu la réfection des peintures des portes, des plaintes et du mur du côté de la mezzanine.

A l'agence postale, la pose d'une porte 3 points et d'une alarme et la réfection de la peinture du hall ont été effectués.

A l'école, des étagères ont été posées dans le couloir de la primaire et un vidéoprojecteur a été réparé. Pour 2018, le remplacement de la fontaine circulaire de la maternelle, le remplacement du chauffe-eau, la réparation des chéneaux des préaux, l'installation d'une sonnette et d'un retour de barrière sur la rampe d'accès sont programmés.

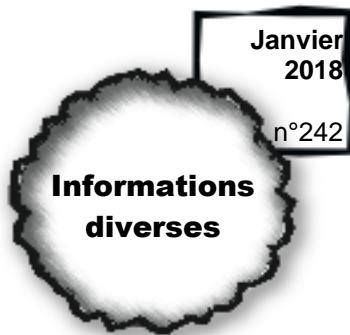
L'installation photovoltaïque a été mise en route le 3 janvier 2017.

Les travaux de la cantine sont reportés pour 2019.

Au mille club, des bandes de noue en acier seront fixées sur les arrêtes.

▪ Voirie :

La commission se réunira pour faire un recensement précis des chemins communaux et définir quelles sont les voies qui deviendront intercommunales.



✓ **Recensement militaire :**

Les jeunes gens et jeunes filles nés en **Février 2002**, doivent se présenter en Mairie, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents, dès qu'ils ont atteint l'âge de 16 ans.

✓ **Congés :**

Le secrétariat de mairie sera fermé le **mardi 12 février de 8h30 à 11h30** pour cause de formation et les **22 et 23 février** pour cause de congés.

✓ **Comptage de lièvres :**

Une opération de comptage de lièvre aura lieu sur la commune la semaine **du 26 février au 2 mars**. Ces estimations s'effectueront le soir, à partir de 20 heures, à l'aide d'un véhicule muni de projecteurs spéciaux

✓ **Direction des finances publiques : accueil personnalisé sur rendez-vous pour les questions complexes :**

La Direction Départementale des Finances Publiques de la Loire vous informe que dans le cadre de sa stratégie d'accueil pluriel, et pour assurer une meilleure qualité de service à l'utilisateur, un dispositif d'Accueil Personnalisé sur Rendez-Vous pour les questions complexes sera déployé pour tous les SIP (Service des impôts des particuliers) du département de la Loire à compter du 1er mars 2018.

L'objectif de ce nouveau dispositif d'accueil est d'éviter tout déplacement inutile et, lorsque ce dernier est nécessaire, lui offrir la possibilité de prendre un rendez-vous auprès du service afin de lui éviter l'attente à nos guichets.

Ainsi, l'utilisateur sera reçu dans de meilleures conditions et l'examen préalable de son dossier et de sa question permettra de lui demander de se munir de toutes les pièces utiles à son règlement.

Pour bénéficier de la réception personnalisée, réservée aux demandes les plus complexes, les usagers sont invités à prendre rendez-vous sur le site www.impots.gouv.fr (rubrique « contact »), où ils peuvent, à tout moment, disposer des services en ligne et recueillir déjà de nombreuses réponses aux questions qu'ils se posent (via leur espace Particulier ou Professionnel). Ils pourront aussi prendre rendez-vous, le cas échéant, par téléphone ou au guichet des SIP du département.

✓ **Collecte de bouchons de plastique et de gourdes de compotes:**

Nous vous annonçons, dans le flash de novembre, la mise en place d'une **collecte des bouchons en plastique** au profit de l'association handi'chiens.

Afin de compléter cette information, nous vous précisons qu'en plus des bouchons en plastique, **les gourdes de compote et crème dessert vides** peuvent également être déposées à la maison communale.

✓ **Raccordez-vous à la fibre !**

Les travaux THD42 sont terminés sur la commune. Vous pouvez, dès à présent, faire votre demande de raccordement individuel sur www.thd42.fr dans **l'espace raccordement**.

Lorsqu'un rdv sera pris, le technicien étudiera l'installation d'une Prise Terminale Optique (PTO). Celle-ci est idéalement posée à proximité de votre téléviseur et obligatoirement proche d'une prise électrique.

Les travaux de raccordement, pris en charge par les collectivités sont gratuits pour les usagers. En revanche, les travaux dans le logement sont à votre charge (gaine pour passer la fibre, perçage des murs, ...). Si tout est prévu par vos soins ou par l'intervention d'un artisan, la société mandatée par THD42 pourra poser la PTO à l'endroit que vous souhaitez.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le

0 810 14 00 42 Service 0,05 € / appel
+ prix appel